

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Kit de répliquabilité – Niveau I

Precious Kitchen – La Chutothèque TALM

PREAMBULE

Le présent kit de répliquabilité « Niveau I » est mis à disposition par l'École supérieure d'art et de design TALM et l'association Precious Kitchen dans le cadre du projet « *Precious Kitchen – La Chutothèque TALM* ».

Il a pour objet de favoriser la diffusion des connaissances, méthodes, outils et retours d'expérience issus du projet afin de permettre à d'autres acteurs — établissements d'enseignement, structures culturelles, associations, collectivités, entreprises, professionnels ou particuliers — de développer des initiatives de réemploi, de mutualisation de ressources et de création circulaire adaptées à leur contexte.

Dans cet esprit de partage et de diffusion des bonnes pratiques, les contenus du kit de répliquabilité « Niveau I » sont librement réutilisables selon une logique inspirée des principes de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) : ils peuvent être consultés, reproduits, diffusés et adaptés sous réserve d'en mentionner la source.

Le bénéficiaire reconnaît que le kit de répliquabilité « Niveau I » est mis à sa disposition pour son seul usage autorisé. Toute reproduction, duplication, adaptation, diffusion ou exploitation, totale ou substantielle, du kit dans le cadre d'une offre concurrente, d'une franchise, d'une licence, d'un programme de formation ou de tout autre modèle de répliquabilité commercialisé sous une autre identité est strictement interdite sans l'autorisation préalable, expresse et écrite de Precious Kitchen et de TALM.

Les présentes conditions ont pour objet de préciser les modalités de cette réutilisation ainsi que les droits et responsabilités respectifs des utilisateurs et des organismes ayant contribué à l'élaboration du kit.

L'utilisation de tout ou partie du kit emporte acceptation des présentes conditions.

ARTICLE 1 – REUTILISATION DES CONTENUS

Sous réserve du respect des présentes conditions, TALM et Precious Kitchen autorisent toute personne physique ou morale à consulter, télécharger, reproduire, représenter, diffuser, communiquer au public, adapter et réutiliser les contenus composant le kit de répliquabilité « Niveau I ».

Cette autorisation s'applique à l'ensemble des ressources mises à disposition dans le kit, notamment aux documents méthodologiques, notices, modèles de documents, outils de gestion, supports pédagogiques, études, retours d'expérience, fiches pratiques, outils d'évaluation et ressources documentaires, sauf mention contraire figurant sur un document particulier.

La réutilisation peut intervenir dans un cadre non lucratif ou lucratif, à des fins pédagogiques, de recherche, de sensibilisation, de création, d'accompagnement de projet, de conseil ou de développement d'activités professionnelles.

L'utilisateur est libre d'adapter les contenus à ses besoins, de les compléter, de les traduire, de les intégrer dans ses propres outils ou de les combiner avec d'autres ressources. Il demeure toutefois responsable des modifications apportées et des conséquences pouvant résulter de leur utilisation.

Les présentes conditions n'emportent aucun transfert de propriété intellectuelle au bénéfice des utilisateurs. Elles ont uniquement pour objet d'autoriser la réutilisation des contenus dans les conditions qu'elles définissent.

ARTICLE 2 – MENTION DE LA SOURCE ET RESPECT DE L'INTEGRITE DES CONTRIBUTIONS

Toute réutilisation, reproduction, diffusion ou adaptation de tout ou partie du kit doit comporter une mention permettant d'identifier l'origine des contenus utilisés.

Cette mention devra faire apparaître, dans des conditions raisonnablement visibles au regard du support concerné, la référence suivante :

« École supérieure d'art et de design TALM et association Precious Kitchen – Projet Precious Kitchen – La Chutothèque TALM ».

Lorsque la réutilisation porte sur une version modifiée ou adaptée des contenus, l'utilisateur s'engage à signaler clairement l'existence de ces modifications afin d'éviter toute confusion entre les ressources d'origine et les adaptations réalisées.

L'utilisateur s'interdit de présenter une version modifiée du kit comme constituant la version officielle produite ou validée par TALM ou Precious Kitchen.

Le respect de cette obligation d'attribution constitue une condition essentielle de la présente autorisation de réutilisation.

ARTICLE 3 – PRINCIPE DE LIBRE REUTILISATION SANS VALIDATION INSTITUTIONNELLE

La libre réutilisation du kit s'inscrit dans une démarche de diffusion des connaissances et de partage d'expérience. Elle ne confère aucun droit à se prévaloir d'une validation, d'une certification, d'un partenariat ou d'un soutien institutionnel de TALM ou de Precious Kitchen, dans les conditions précisées à l'article 7.

ARTICLE 4 – PROTECTION DES DENOMINATIONS ET DE L'IDENTITE DES PARTENAIRES

Les présentes conditions n'emportent aucune autorisation d'utiliser les dénominations, marques, logos, identités visuelles, noms de domaine, enseignes ou autres signes distinctifs de TALM, de Precious Kitchen ou de leurs partenaires.

Toute utilisation de ces éléments, en dehors de la seule mention de la source conformément à l'article 2, est subordonnée à l'autorisation préalable et écrite de leurs titulaires.

Les utilisateurs s'interdisent notamment tout usage susceptible de créer une confusion quant à l'origine, au soutien, à la validation ou à l'implication des organismes contributeurs dans un projet développé à partir du kit « Niveau I ».

ARTICLE 5 – NATURE DES INFORMATIONS MISES A DISPOSITION

Le kit de répliquabilité « Niveau I » est élaboré à partir de l'expérience acquise dans le cadre du projet « Precious Kitchen – La Chutothèque TALM » ainsi que des travaux, études et expérimentations menés à cette occasion.

Les contenus sont diffusés dans un objectif d'information, de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques. Ils ne constituent ni une prestation de conseil, ni une expertise, ni une validation réglementaire.

Chaque utilisateur demeure responsable de l'appréciation de la pertinence des contenus au regard de son propre projet.

ARTICLE 6 – OUTILS DE MESURE ET INDICATEURS

Les outils, méthodes de calcul, indicateurs et simulateurs mis à disposition dans le cadre du projet, notamment les outils SCRRAP, ont vocation à fournir des éléments d'aide à la compréhension et à l'évaluation de certains impacts environnementaux.

Les résultats obtenus dépendent notamment des hypothèses retenues, des données renseignées et des conditions d'utilisation propres à chaque projet.

Ils ne sauraient être interprétés comme constituant une garantie de performance, une certification ou un engagement de résultat.

ARTICLE 7 – ABSENCE DE VALIDATION, D'AFFILIATION ET DE REPRESENTATION DES PROJETS REPLIQUES

Le kit de répliquabilité « Niveau I » a vocation à favoriser la diffusion et la réutilisation des méthodes, outils, retours d'expérience et ressources développés dans le cadre du projet « Precious Kitchen – La Chutothèque TALM ».

Cette faculté de réutilisation ne saurait toutefois être interprétée comme l'existence d'un lien institutionnel, contractuel ou organisationnel entre TALM, Precious Kitchen et les porteurs des projets développés à partir du kit de répliquabilité « Niveau I ».

La mise à disposition du kit n'emporte aucun agrément, aucune labellisation, aucune certification, aucune validation technique, scientifique, pédagogique, environnementale ou réglementaire des projets conçus ou exploités par les utilisateurs.

Les utilisateurs reconnaissent que les ressources mises à disposition ont vocation à constituer des outils d'inspiration, d'accompagnement et de partage d'expérience. Elles ne confèrent aucun droit à se prévaloir d'une quelconque reconnaissance officielle de la part de TALM ou de Precious Kitchen.

En conséquence, les utilisateurs s'interdisent de présenter leur projet, leur structure, leurs activités ou leurs réalisations comme étant approuvés, validés, certifiés, recommandés, soutenus ou parrainés par TALM ou Precious Kitchen, sauf accord exprès, préalable et écrit de ces derniers.

Les utilisateurs s'engagent également à ne pas adopter de communication susceptible de créer, directement ou indirectement, un risque de confusion dans l'esprit du public quant à l'origine, la gouvernance, le contrôle ou l'implication de TALM ou de Precious Kitchen dans leur projet.

Sauf convention particulière conclue avec TALM ou Precious Kitchen, l'utilisation du présent kit de répliquabilité « Niveau I » ne permet notamment pas :

- de se présenter comme membre d'un réseau officiel de chutothèques animé ou validé par TALM ;
- de revendiquer une qualité de partenaire institutionnel de TALM ou de Precious Kitchen ;
- d'utiliser les dénominations, logos, marques ou signes distinctifs de TALM ou de Precious Kitchen à des fins de communication ou de promotion ;
- de laisser entendre que les activités menées font l'objet d'un contrôle, d'un suivi, d'un audit ou d'une validation de la part de TALM ou de Precious Kitchen.

Chaque projet développé à partir du kit de répliquabilité « Niveau I » est conçu, financé, organisé et exploité sous la responsabilité exclusive de son porteur, qui assume seul les conséquences juridiques, financières, techniques, environnementales, sociales ou réputationnelles liées à son activité.

TALM et Precious Kitchen n'exercent aucun pouvoir de direction, de contrôle ou de supervision sur les projets développés par les utilisateurs du kit et ne sauraient être tenus responsables des actions, déclarations, engagements, produits, services ou pratiques de ces derniers.

Dans l'hypothèse où une utilisation du kit, une communication ou un comportement d'un utilisateur serait de nature à créer une confusion avec les activités de TALM ou de Precious Kitchen, à porter atteinte à leur image, à leur réputation ou à leurs intérêts légitimes, TALM et/ou Precious Kitchen pourront demander à l'utilisateur concerné de faire cesser sans délai les agissements litigieux, sans préjudice des autres actions ou recours dont ils pourraient disposer.

Les utilisateurs assument seuls les conséquences des conditions dans lesquelles ils utilisent, adaptent, diffusent ou mettent en œuvre les contenus du kit. Ils garantissent TALM et Precious Kitchen contre toute réclamation de tiers résultant d'une utilisation des contenus contraire aux présentes conditions ou aux dispositions légales applicables.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE ET ABSENCE DE GARANTIE

Le kit de répliquabilité « Niveau I » est mis à disposition dans une démarche de diffusion des connaissances, de partage d'expérience et de soutien aux initiatives de réemploi et d'économie circulaire. Les contenus qui le composent résultent de travaux de recherche, d'expérimentations, de retours d'expérience et d'analyses conduits dans le cadre du projet « Precious Kitchen – La Chutothèque TALM ».

Compte tenu de la diversité des contextes dans lesquels les contenus sont susceptibles d'être réutilisés, TALM et Precious Kitchen ne garantissent ni l'exhaustivité, ni l'actualité permanente, ni l'adéquation des informations fournies aux besoins spécifiques de chaque utilisateur.

Les contenus du kit sont diffusés à titre exclusivement informatif et méthodologique. Ils ne constituent ni une consultation juridique, ni une prestation de conseil, ni une mission d'audit, ni une validation réglementaire, technique, fiscale, comptable ou environnementale.

Les utilisateurs reconnaissent que la mise en œuvre d'un projet de réemploi ou de toute démarche inspirée du kit suppose une analyse propre de leur situation, de leurs contraintes opérationnelles, de leur environnement réglementaire et des objectifs qu'ils poursuivent.

Il appartient en conséquence à chaque utilisateur de procéder, sous sa responsabilité exclusive, aux vérifications, expertises, consultations et diligences qu'il estime nécessaires avant toute prise de décision ou mise en œuvre opérationnelle.

TALM et Precious Kitchen ne pourront être tenus responsables des dommages, directs ou indirects, matériels ou immatériels, consécutifs à l'utilisation, à l'interprétation, à l'adaptation ou à la diffusion des contenus du kit, ni des conséquences résultant des décisions prises par les utilisateurs sur le fondement de ces contenus.

La présente exclusion de responsabilité s'applique dans toute la mesure permise par les dispositions légales applicables.

ARTICLE 9 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le kit de répliquabilité « Niveau I » ainsi que l'ensemble des documents, études, notices, outils, modèles, méthodologies, contenus rédactionnels, éléments graphiques, bases de données et ressources qui le composent sont susceptibles d'être protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Sous réserve des droits susceptibles d'être détenus par des tiers, TALM et/ou Precious Kitchen demeurent titulaires, ou bénéficiaires des droits nécessaires à l'exploitation, de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux contenus originaux composant le kit.

Certains contenus, documents, illustrations, photographies, études, bases de données, logiciels, méthodologies ou autres ressources intégrés au kit peuvent être protégés par des droits détenus par des tiers.

Lorsque de tels contenus sont identifiés comme relevant de droits spécifiques ou soumis à des conditions particulières d'utilisation, de diffusion ou de réutilisation, les utilisateurs s'engagent à respecter les conditions qui leur sont applicables.

Il appartient à chaque utilisateur de vérifier, préalablement à toute réutilisation de ces contenus, l'étendue des droits dont il dispose ainsi que les éventuelles autorisations complémentaires requises.

TALM et Precious Kitchen ne garantissent pas que l'ensemble des contenus présents dans le kit puisse être librement réutilisé pour tous les usages envisagés.

Toute réutilisation d'un contenu appartenant à un tiers intervient sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Les présentes conditions ont exclusivement pour objet d'autoriser la réutilisation des contenus dans les conditions qu'elles définissent. Elles ne sauraient être interprétées comme emportant cession, transfert ou abandon des droits de propriété intellectuelle attachés auxdits contenus.

Les droits expressément accordés aux utilisateurs au titre des présentes conditions sont limités aux seules facultés de consultation, reproduction, diffusion, adaptation et réutilisation prévues ci-dessus.

Toute utilisation non autorisée par les présentes conditions ou par les dispositions légales applicables demeure soumise à l'autorisation préalable de son titulaire.

Les adaptations, enrichissements, développements ou créations réalisés par les utilisateurs à partir des contenus du kit Niveau I demeurent leur propriété et relèvent de leur responsabilité exclusive, sous réserve des droits préexistants attachés aux contenus d'origine et du respect des obligations prévues par les présentes conditions, notamment en matière d'attribution de la source.

Par ailleurs, les utilisateurs autorisent gracieusement Precious Kitchen et TALM à réutiliser, reproduire, adapter, valoriser et diffuser les retours d'expérience, bonnes pratiques, améliorations, outils ou contributions qu'ils choisissent volontairement de partager.

ARTICLE 10 – ÉVOLUTION DU KIT

TALM se réserve la faculté de compléter, modifier, actualiser, corriger ou retirer tout ou partie du kit afin de tenir compte notamment de l'évolution du projet, de l'état des connaissances, des retours d'expérience recueillis, des évolutions réglementaires ou des contraintes techniques affectant sa diffusion.

TALM et Precious Kitchen ne sont tenus à aucune obligation de mise à jour, de maintenance, de correction ou de fourniture de nouvelles versions du kit.

Les utilisateurs demeurent seuls responsables de l'appréciation de l'opportunité d'utiliser une version donnée du kit au regard de leurs besoins propres.

ARTICLE 11 – PROTECTION DE L'IMAGE ET DE LA REPUTATION DES ORGANISMES CONTRIBUTEURS

Les utilisateurs s'engagent à ne pas utiliser les contenus du kit dans des conditions susceptibles de porter atteinte à l'image, à la réputation, aux missions de service public, aux valeurs ou aux intérêts légitimes de TALM, de Precious Kitchen ou des partenaires du projet.

Ils s'interdisent notamment toute utilisation des contenus du kit dans le cadre d'activités illicites, trompeuses, diffamatoires ou susceptibles de créer une confusion quant à l'origine ou au soutien institutionnel d'un projet.

En cas d'atteinte constatée ou raisonnablement suspectée, TALM ou Precious Kitchen pourront demander la cessation immédiate des usages concernés, sans préjudice des autres droits et actions dont ils disposent.

ARTICLE 12 – MANQUEMENT AUX PRESENTES CONDITIONS ET RETRAIT DU BENEFICE DE L'AUTORISATION DE REUTILISATION

La faculté de réutilisation des contenus du kit est accordée sous réserve du respect des présentes conditions.

En cas de manquement par un utilisateur à l'une quelconque de ses obligations, notamment en cas de non-respect de l'obligation d'attribution, d'utilisation non autorisée des dénominations ou signes distinctifs de TALM ou de Precious Kitchen, de communication créant une confusion quant à l'origine ou à la validation d'un projet, d'atteinte à l'image ou à la réputation des organismes contributeurs, ou plus généralement d'utilisation des contenus contraire à l'objet des présentes conditions, TALM pourra mettre l'utilisateur concerné en demeure de faire cesser le manquement constaté.

La mise en demeure précisera la nature du manquement reproché ainsi que les mesures permettant, le cas échéant, sa régularisation.

À défaut de cessation du manquement ou de régularisation dans le délai indiqué par TALM, celui-ci pourra retirer à l'utilisateur le bénéfice de l'autorisation de réutilisation accordée au titre des présentes conditions pour tout ou partie des usages concernés.

Le retrait de cette autorisation emporte l'obligation pour l'utilisateur de cesser, pour les usages visés par la décision de retrait, toute diffusion, représentation, communication ou exploitation des contenus concernés.

Cette mesure pourra être prise sans préjudice de toute autre action, demande indemnitaire ou voie de droit dont TALM ou Precious Kitchen pourraient se prévaloir afin de faire cesser un trouble, préserver leurs droits ou obtenir réparation du préjudice subi.

Lorsque le manquement est susceptible de porter une atteinte grave et immédiate aux droits, à l'image, à la réputation ou aux intérêts légitimes de TALM, de Precious Kitchen ou de leurs partenaires, TALM pourra exiger la cessation immédiate des usages litigieux sans attendre l'expiration d'un délai de régularisation.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE, REGLEMENT DES DIFFERENDS ET RECHERCHE PREALABLE D'UNE SOLUTION AMIABLE

Les présentes conditions sont régies par le droit français.

Les utilisateurs reconnaissent que le projet « Precious Kitchen – La Chutothèque TALM » s'inscrit dans une démarche de coopération, de partage de connaissances et d'intérêt général.

Dans cet esprit, les parties s'engagent à rechercher de bonne foi une solution amiable à tout différend relatif à l'interprétation, l'application ou l'exécution des présentes conditions avant l'engagement de toute procédure contentieuse.

Toute difficulté fera l'objet d'une notification écrite exposant les griefs invoqués et les éléments de fait sur lesquels ils reposent. Les parties s'efforceront alors de parvenir à une solution négociée dans un délai raisonnable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant la juridiction française compétente.

Lorsque la nature du litige ou la qualité des parties conduit à la compétence de la juridiction administrative, le différend relèvera des juridictions administratives françaises compétentes.

Dans les autres cas, le différend relèvera des juridictions judiciaires françaises compétentes conformément aux règles de compétence applicables.

Le fait qu'une stipulation des présentes conditions soit déclarée nulle, inapplicable ou privée d'effet n'affectera pas la validité des autres stipulations, lesquelles demeureront pleinement applicables.

ARTICLE 14 – DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions constituent l'intégralité de l'accord intervenu entre les utilisateurs et TALM concernant les conditions de réutilisation du kit de répliquabilité « Niveau I » et remplacent toute version ou communication antérieure portant sur le même objet.

Le fait pour TALM ou Precious Kitchen de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une stipulation des présentes conditions ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Dans l'hypothèse où l'une quelconque des stipulations des présentes conditions serait déclarée nulle, illégale, inopposable ou privée d'effet par une décision de justice devenue définitive, les autres stipulations conserveraient leur plein effet. Les parties s'efforceront alors de substituer à la stipulation concernée une disposition poursuivant, dans toute la mesure du possible, le même objectif juridique et économique.

Les dispositions relatives à la propriété intellectuelle, à l'obligation d'attribution, à l'utilisation des dénominations et signes distinctifs, à la responsabilité ainsi qu'au droit applicable et au règlement des différends demeureront applicables aussi longtemps que les contenus issus du kit continueront à être utilisés ou diffusés par les utilisateurs.

Les intitulés des articles figurent à titre de convenance et ne sauraient affecter l'interprétation des présentes conditions.